

COMITE DÉPARTEMENTAL DRÔME-ARDECHE
 Comité départemental Drôme-Ardèche de karaté et D.A
 Chez Mr Condor Alain
 25, chemin de Brousse 07380 Prades
 ☎ 06 50 80 70 81 – Mail alaincondor95@gmail.com

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

CANDIDATURE AU POSTE DE DIRECTEUR TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL DÉPARTEMENT DROME/ARDÈCHE

Date limite de réception des candidatures : **le : 15 juin 2020** cachet de la poste faisant foi

NOM : _____ Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ email : _____ @ _____

Profession : _____

Date de début en karaté et D.A. : _____

Grade : _____

N° de licence FFKDA : _____

N° et degré du Brevet d'État :

Dernier club où vous avez été inscrit, nom du professeur : _____

Niveau d'arbitrage (départemental, régional, national) : _____

Fonctions de dirigeant que vous avez déjà occupées au niveau :

Club : _____

Ligue : _____

National : _____

Certifié sincère et véritable le : _____

Le candidat.

Date et signature

Rappel :

« Les candidats aux postes de : directeur technique départemental, responsable de l'arbitrage, responsable de grades devront être en possession de leur licence FFKDA de la saison sportive en cours, et être âgés de 18 ans révolus.

Les candidatures doivent être envoyées ou remises au siège du comité départemental Drôme-Ardèche avant le jour fixé sur la fiche d'appel à candidature ; passé ce délai aucune inscription ni aucune modification ne sera recevable.

Toute candidature devra comprendre :

- 1) Une lettre personnelle de candidature datée et signée ;
- 2) Un formulaire FFKDA type dûment renseigné ;

La non production d'une quelconque de ces pièces, leur envoi après la clôture des candidatures ou des renseignements donnés manifestement erronés entraîneront le rejet de la candidature ».

Article 122 du règlement intérieur

Cadre réservé

Candidature enregistrée le :

Reçu par courrier le:

Date d'envoi le :

Visa de réception